

L'APPEL

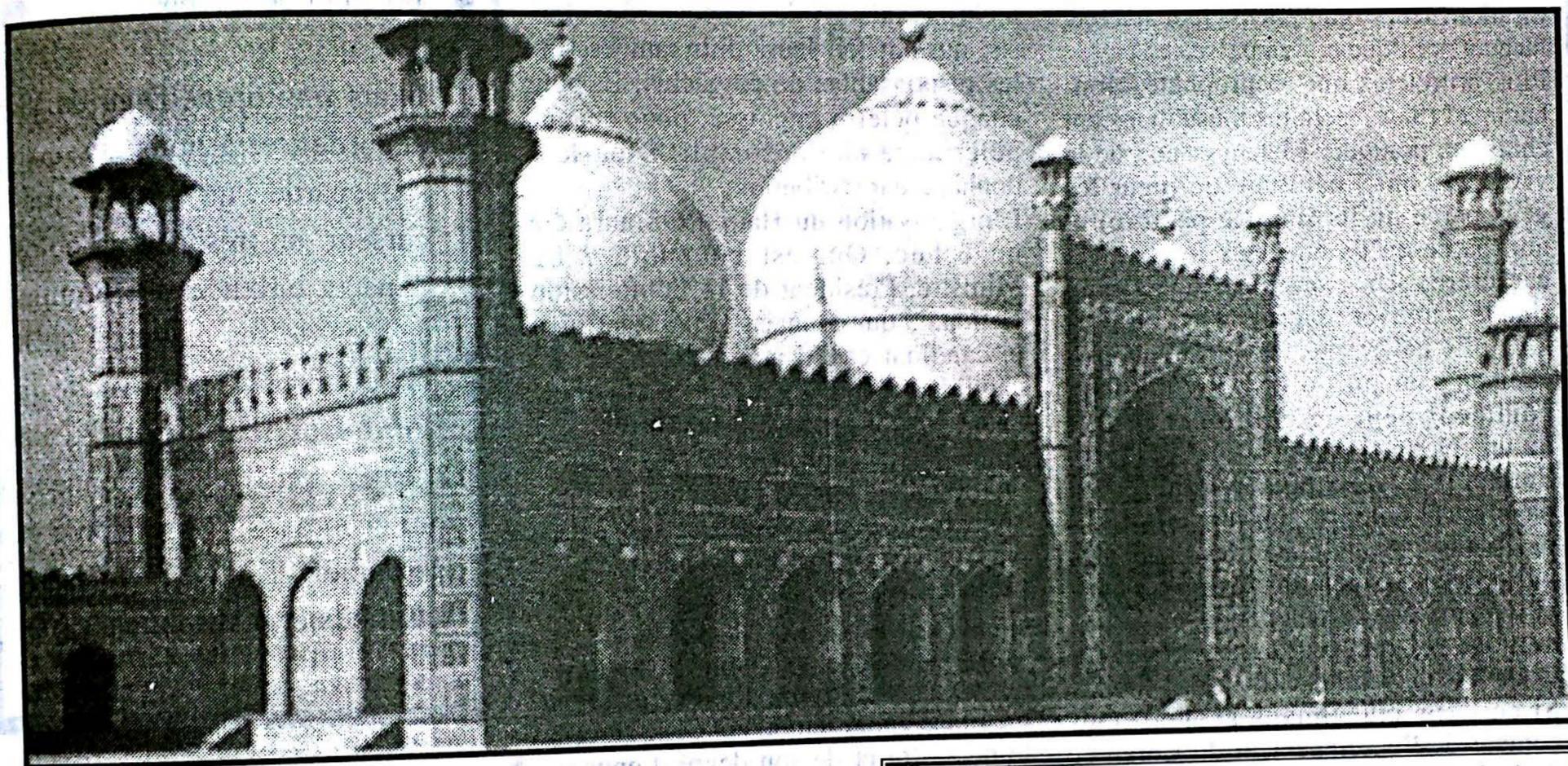
MAI
JUN 98
N° 021

Bimestriel Islamique de Formation et d'Informations Générales

Burkina Faso: 200 F CFA — UEMOA : 250 F CFA - Afrique 350 CFA / US \$ 1 -

Europe DOM, TOM 10 FF Amérique, Asie, Océanie US \$ 2 - Suisse 3 FS

“Que tous ceux qui m'écoutent transmettent le message à d'autres et ceux-là à d'autres encore ; et que les derniers puissent le comprendre mieux que ceux qui m'écoutent directement” (Hadith)



■ HADJ 98 : P.3

Des larmes de crocodile ?

■ Pèlerinage 1998 : Temoignage

“On nous a menti...!” P.4

**Les raisons
à posteriori
de l'interdiction
de l'intérêt** P.10

Le monde a besoin de l'Islam

P.7

LE DÉVELOPPEMENT EMBRYONNAIRE DANS LE CORAN P.6

Le retour aux sources de l'Islam

“ Je laisse avec vous le Coran et ma Sunna. Si vous y tenez fermement et les suivez, vous ne vous égarerez jamais ”

A partir de ce Hadice, tout ce que vivent les musulmans se comprend et s'explique. Leurs querelles intestines, leurs mésententes, leur mauvaise organisation, leurs ignorances, leur naïveté face au politique et j'en passe.

Plus prophètes que le prophète Mouhammad (Saw) certains musulmans ont choisi de pratiquer l'Islam et non de le vivre. Ils ont l'habitude de juger les gens parce qu'ils sont (le paraître) et non parce qu'ils ont dans le cœur (le caractère). Un exemple ! C'est bien simple à trouver : prenez le cas du Burkina : Le pèlerinage 1998 a été un cauchemar pour plus d'un pèlerin. Sinon comment peut-on expliquer le fait qu'un pèlerin cherche "à fuir" les lieux Saints de l'Islam pour rejoindre son pays, sa famille, sa maison "infestée" de Satans ? Avant c'était les Saoudiens qui priaient les pèlerins de rentrer chez eux, parce que le pèlerinage est terminé ; ils les raccompagnaient même jusqu'à la passerelle.

Si certains musulmans avaient tenu compte de l'enseignement du Coran et de la Sunna, ils auraient prévu le cauchemar qu'est devenu le Hadj au Burkina et surtout celui de l'année 1998. Les problèmes avant, pendant et après le Hadj 1998 sont nés du choix sans discernement du Secrétaire Permanent au Hadj et des autres membres de la Commission Nationale d'Organisation. Le Secrétaire Permanent a été proposé par une Communauté. D'autres associations ont cautionné le choix en dépit de l'opposition de trois autres. Disons de deux quand on sait que la troisième s'est alignée par la suite. Les "opposants" ont été traité de tout. Le Secrétaire Permanent contre vents et marées a été imposé au grand dam du consensus, principe cher à l'Islam. Le candidat choisi est bien connu pour ses frasques. Les journaux de la place en ont parlé. L'Appel avait alors attiré l'attention de la Oummah sur les dangers qui guettaient le Hadj à travers l'acte qui avait été posé. Le candidat choisi n'a pas

surpris. Il a encore fait des siennes pour le Hadj 1998.

Si nous retracions l'organisation et le déroulement du pèlerinage 1998 et de tout ce qui s'y est passé, beaucoup auraient demandé des têtes. Des gens auraient honte de lever la tête.

Une chose est sûre, ceux qui ont soutenu la candidature des responsables choisis, qui ont fait leurs dithyrambes sont les responsables de ce gâchis. Et pour chaque pèlerin angoissé, pour chaque pèlerinage mal accompli, Dieu leur donnera leur rétribution.

L'organisation du Hadj 1998 aura été un échec. Qui est coupable ? Le Ministre, Président de la Commission Nationale qui connaissait pourtant bien le candidat et qui aurait pu rejeter sa candidature ? L'Imam de la Communauté qui l'a proposé ; qui en réalité a donné son accord pour ce "frasqueur" dont il ignore tout, et pour qui ses collaborateurs les plus proches se sont mués en griots intéressés ? Lui qui aurait pu prendre au sérieux les motifs du rejet par certaines associations de la candidature proposée ? Les démarcheurs ; eux qui pour avoir côtoyé l'individu étaient bien placé pour témoigner de la sincérité de sa foi et de son degré d'engagement dans l'Islam ? Les politiciens qui devaient pourtant comprendre que même si on veut utiliser l'Islam à des fins politiques, on doit éviter d'aboutir à de telles bavures ?

Une chose est sûre, connaître le coupable n'est pas nécessaire mais éviter d'avoir un coupable la prochaine fois est indispensable.

Une fois encore nous rappelons que le messenger au terme de sa mission à laisser ce message on ne peut plus explicite : " Je laisse avec vous le Coran et ma Sunna. Si vous y tenez fermement et les suivez, vous ne vous égarerez jamais ".

Puisse Dieu nous donner à nous et surtout à nos responsables la foi et le discernement nécessaire pour conduire la Oummah vers Sa satisfaction. Puisse le Coran et la Sunna être nos seuls repères. Amin !

L'APPEL

“ C'est à Dieu que nous appartenons et c'est à Lui que nous faisons retour ”

11 Mars 1998 c'est la date que Dieu a choisi pour rappeler à Lui notre Frère **DIONI Aly** précédemment attaché de recherche à l'EIER et collaborateur de L'Appel.

Nous implorons Dieu de lui accorder, et à nous aussi, la sauvegarde, qu'il soit le précurseur, un trésor et un poids dans la balance des bonnes œuvres de ses parents ! qu'Il lui épargne l'épreuve de la tombe et les supplices de l'enfer. Qu'Il lui pardonne et lui accorde Sa Miséricorde et le Paradis. Dieu est le Miséricordieux et l'Absoluteur.

L'APPEL

Récépissé
N° : 2010/MLJ/CA-TGI/OUA/P.F.

Directeur de publication
Abibou Thiombiano

Administration - Rédaction -
Abonnement

Siège
01 BP 5716 Ouagadougou 01
Tél.: 30-00-63
Sis à 50 m d'usage de l'AEEMB

Saisie : L'Appel
Photocomposition-Impression :
AICD
Tél.: 30-74-93
01 BP 5536 Ouagadougou

Des larmes de crocodile ?

Nous aurions voulu ne plus parler des affaires du Hadj dans nos colonnes et nous aurions pleinement raison de prendre une telle décision. Tant, la seule évocation du sujet pour notre communauté suffit à donner la nausée à tout musulman conscient de ses devoirs envers son créateur et envers ses frères. Mais le devoir islamique d'informer et de conscientiser nous impose de réagir chaque fois que quelque part les intérêts des musulmans sont menacés et les principes d'or de notre religion, foulés aux pieds.

Inutile de rappeler encore que le pèlerinage au Burkina est une véritable caverne d'Ali Baba où la majorité de ceux qui circulent à l'intérieur ou qui se bousculent aux portillons ne sont en réalité que des rapaces. Inutile également de rappeler que le cafouillage et surtout la légèreté des responsables, (particulièrement pour cette année) étaient au rendez-vous du Hadj 1998. A en croire en tout cas les pèlerins de l'édition 98, jamais pèlerinage aux lieux saints de l'Islam n'avait été aussi éprouvant. Jamais CNOPM n'avait été une scène de théâtre.

Certains organisateurs de cette année le savent bien, du moins pour certains d'entre eux qui ont été destitués, sinon chassés simplement de leur poste au moment où on avait le plus besoin d'eux. De la particularité négative du Hadj 1998, on ne reviendra pas sur les souffrances indescriptibles endurées par les candidats au titre d'El Hadj au départ de Ouagadougou. Une semaine passée à dormir à la belle étoile à l'Aéroport de Ouagadougou dans l'attente d'un avion qui a pris le temps qu'il fallait avant de se poser. Il a fallu le pèlerinage, (encore une affaire des musulmans) pour qu'une telle histoire soit vécue. Et disons-le tout net, il est difficile d'expliquer à un passager qui a payé son billet et tous les frais de voyage, qu'il a dormi en plein air (pour certains à quelques mètres de leur propre maison) parce que simplement un avion était en panne. Il a fallu une affaire des musulmans pour qu'un tel dommage soit réparé avec de simples discours à dormir debout.

Ce n'était que le départ et peut être qu'on l'avait admis ainsi pour que cela ne se répète plus. Mais le retour à ce qu'on sache fut plus pénible. L'attente à l'Aéroport a été plus longue et les conditions plus rudes. L'Aéroport de Djeddah, c'est près de 6.000 Km du Burkina et ceux qui ont déjà effectué le Hadj savent bien qu'il n'y a pas de baraque construite sur son site pour héberger des pèlerins : les nuits d'attente se passent à la belle étoile, surtout dans le froid. On comprend alors

pourquoi nos "ladjis" sont revenus du voyage avec la toux ou une angine car ayant passé tous les dix derniers jours de leurs séjours à même la terrasse glacée de l'Aéroport.

Ces événements du pèlerinage 98 doivent amener à reposer sincèrement la question des rapports entre la CNOPM et la Compagnie de transport "AIR AFRIQUE" en charge du transport. C'est bien que le pèlerinage serve à soutenir notre multinationale en lui donnant un marché aussi juteux. Mais il est aussi important qu'en retour, les pèlerins bénéficient de tous les soins et soient traités avec tout le respect dû à un client. Même s'il faut tout de suite admettre que l'organisation et le comportement de la communauté musulmane du Burkina ne forcent pas si souvent le respect.

Lorsqu'une communauté n'est pas capable même de se choisir ses propres responsables, lorsqu'elle se fait toujours manipuler par de simples politiciens qui n'ont d'Islam que le nom et quand en plus ses premiers responsables sont manipulables à souhait, peut-elle encore se targuer d'avoir une quelconque autorité ? La comédie électorale qui a désigné le Secrétaire Permanent et la cour assidue dont il a été l'objet par la suite de la part de certains responsables (même parmi ses anciens opposants) ont fini de convaincre de la légèreté avec laquelle les affaires des musulmans se gèrent dans ce pays.

Que des responsables de sous-commission désignés au pays aient donc été demis de leurs fonctions à l'arrivée en Arabie Saoudite, ou du moins chassés, que des pèlerins innocents aient été vidés de leurs logements à Médine, que la délégation du Burkina au Hadj 98 soit revenue avec des arriérés au titre du loyer des pèlerins ne peuvent surprendre aucun homme lucide. Que des organisateurs du Hadj aient passé leur séjour en terre sainte dans les hôtels les plus huppés de Djeddah (à 70 Km de la Mecque et à plus de 400 Km de Médine s'il vous plaît), que des responsables de la CNOPM aient mis le pèlerinage à profit pour faire du tourisme et des promenades en avion, que

certains en aient profité pour s'acheter des appareils électroniques de rêve, que l'argent des pèlerins ait été utilisé à tout sauf à payer leur loyer, tout cela ne surprend guère.

Ce qui est pourtant incompréhensible, c'est le silence des pèlerins eux-mêmes. Les ladjis de 1998 (à par un seul dans l'indépendant N° 245) n'ont rien dit dans la presse sur les conditions dans lesquelles ils ont effectué le Hadj. Tout juste se sont-ils contentés de pousser des plaintes dans leurs salons.

Plus étonnant est l'attitude de certains responsables, hier, chantres du Secrétaire Permanent qui se surprennent aujourd'hui à trouver en lui, tous les défauts du monde. Après s'être battus corps et âme pour le faire Roi et avoir profité pour certains responsables des faveurs du roi, ils se rendent (ou font semblant de se rendre) subitement compte qu'il ne fait pas l'affaire du Hadj et loin encore de l'Islam.

L'attitude honnête et responsable aurait cependant voulu que tous ceux qui ont apporté directement leur caution à l'élection et tous ceux qui se sont rangés par la suite, assument pleinement leur choix qui, s'il n'a pas été lucide, fut en tous cas bien intéressé : accepté aujourd'hui de partager la responsabilité entière de tous les scandales qu'on se précipite à dénoncer dans le Hadj, c'est le minimum de bon sens que l'on puisse attendre de tous ceux qui hier, ont participé aux différents complots.

On ne peut non plus attendre rien de spectaculaire de la part de l'Etat et de ses Ministres impliqués dans l'organisation du Hadj pour la simple raison que la désignation de ce secrétaire Permanent si décrié a été fait avec leur bénédiction. Il aurait bien sali la communauté du Burkina et porté atteinte à la réputation de notre pays par des arriérés de loyer en terre sainte de l'Islam, il n'en serait point inquiété dans son sommeil.

Simplement parce qu'il n'est pas à sa première dans le cafouillage d'une organisation de pèlerinage.

On savait tout des Hadj précédents, on connaissait bien l'homme qu'on a choisi pour être le Roi. Le Roi a eu son pouvoir et l'a géré dans la logique des intérêts qui étaient bien sûr les siens pour briguer le poste de secrétaire permanent. Pourquoi alors pleurnicher aujourd'hui ? Si ce n'est des larmes de crocodiles !!!

Hassan Aziz

Pèlerinage 1998 : Temoignage

“ On nous a menti... ”

Les Pèlerins de l'édition 1998 sont de retour depuis. Mais le temps n'a pas effacé les déboires rencontrés par beaucoup d'entre eux.

L'un d'entre eux, qui a requis l'anonymat, témoigne...

Au nom de Dieu, Clément et Miséricordieux ! Au départ, comme vous le savez, nous sommes restés 4 jours ou 5 pour certains à l'Aéroport alors que dans tous les pays du monde, les passagers attendent au plus 4 heures avant l'embarquement. On nous a menti ; on nous a fait savoir que l'Avion était en panne. Quand je suis monté à bord, je me suis renseigné auprès d'un membre de l'équipage qui m'a affirmé que l'avion n'était pas du tout en panne et qu'il était plutôt dans d'autres contrées transportant d'autres pèlerins.

Quand nous arrivâmes à Djeddah, normalement on devait nous conduire à Médine. Mais de nouveau, on nous a menti : “ La route qui mène à Médine est bloquée ” nous dirent-ils. La route de Médine ne sera bloquée que deux jours plus tard en réalité.

De plus on demanda aux pèlerins de porter leur vêtement de sacralisation ou Ihram alors que le Mikat était à peu près

à 20 Km.

Je doute fort du Hadj de ceux qui ont accepté de porter leur Ihram à Djeddah. Car il n'y a pas de Hadj pour celui qui porte son Ihram en dehors de la limite du Mikat. A qui attribuer cette erreur monumentale ? Avons nous payer tant de milliers de francs pour faire du tourisme ?

Puis les pèlerins furent conduits à la Mecque. Là encore, la souffrance des musulmans fut digne de celle d'un camp de concentration : les pèlerins étaient tellement entassés qu'il n'était pas possible se s'étaler pour dormir.

La suite de la mascarade c'est à Médine. Mais nous passâmes seulement deux nuits à Médine puis on nous ramena à l'Aéroport de Djeddah. Certains d'entre nous y ont passé 8 jours. Le matin on nous disait que nous partions le soir ; le soir on nous faisait savoir que c'était plutôt le lendemain matin et ainsi de suite.

Le jour de notre départ de Djeddah, à mon grand étonnement, nous étions deux groupes de pèlerins de deux pays diffé-

rents (Bénin et Burkina) à nous bousculer à bord d'un seul et même avion. Puis après ce temps de bousculade qui dura deux heures pour moi, on nous fit savoir que notre avion était à l'autre bout du Tamarc. C'était alors le signal donné pour une course de pèlerins lourdement chargés de leurs bagages. La, devant nous, sous le coup de la fatigue, une femme tomba morte.

Ils ont pris à chaque pèlerins 620 000 F CFA alors qu'ils n'ont payé qu'au plus la moitié à la Compagnie qui leur a loué les avions. C'est ainsi encore qu'ils ont pris 300 000 F CFA pour la location et pour le transport alors qu'il ne fallait que la moitié de cette somme. Où est donc passé le reste de l'argent ? Dieu seul le sait !

Il serait donc judicieux de revoir l'organisation et surtout les organisateurs du Hadj afin que de telles magouilles ne se répètent plus jamais.

Nous demandons à Allah une meilleure récompense pour nos pèlerins.

Merci

Un pèlerin plus que indigné

La notion d'endurance

“ Cherchez secours dans l'endurance et la salat ” S2/ V153. La notion d'endurance et de patience occupent une place importante dans la vie du musulman. De l'épreuve naissent l'endurance et la patience. C'est ainsi que tout derviche véritable, face à des épreuves divines, doit endurer.

“ Les hommes pensent que nous les laisserons dire : Nous croyons en Dieu ; sans les éprouver ? Nous avons éprouvé ceux qui les ont précédé ”. S29/V 2,3.

A la lumière de ces deux versets, nous tirons connaissance de l'évidence de l'épreuve. Dans la classification des épreuves, nous retiendrons les épreuves difficiles et dures : la mort, la pauvreté, la maladie, la famine ... par exemple. A ces épreuves s'opposent celles douces (les enfants, les femmes, les richesses, le savoir...). Le Coran dit ceci : “ Vos biens et vos personnes ne sont qu'une tentation alors qu'auprès d'Allah est une énorme récompense ” S64/15

Dieu éprouve donc par le bien et par le mal. Si nous faisons recours à l'histoire des premiers musulmans, nous nous rendons compte que plusieurs d'entre eux ont été éprouvés même parmi les prophètes. Job a été éprouvé par des maladies pénibles, mais il implora son Seigneur “ Le mal m'a touché mais Tu es le plus Miséricordieux des miséricordieux ”. S21/V 83

Jonas, lorsque la baleine l'avalait, invoqua son Seigneur : “ Pas de divinité à part Toi. Pureté à Toi. J'ai été vraiment du nombre des injustes ” S21/V 81

Ismaël, quand Dieu l'éprouva par une tentative d'immolation dit : “ Ô mon cher père, fait ce qui t'est commandé. Tu me trouvera s'il plaît à Dieu du nombre des endurants ” S37/ V 104.

Mouhammad (Saw), le meilleur des prophètes a été lapidé et chassé. Zacharia, Ayoub, Youssouf pour ne citer que ceux-là ont été au nombre des éprouvés. Mais ayant fait de l'endurance l'un de leurs principes existentiels de base, Dieu les a élevé en leur accor-

dant de grandes récompenses.

L'endurance est donc la réponse à toutes les difficultés que nous rencontrons. A coté de l'endurance, il y a trouvé la patience. Soutient indéfectible de la foi musulmane. Dans le jeûne, le culte, la da'awa, la vie sociale..., la patience et l'endurance ont leur place.

S. Mojtaba Lari ne disait-il pas : “ La vie est en fait, un immense champ de bataille qui s'étend sur toute l'existence de l'individu et la patience est dans ce cas, l'arme idéale pour engager la lutte ”.

Pour terminer, ce rappel à son importance : “ Par le temps ! l'homme est en perdition. sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, s'enjoignent mutuellement la vérité et s'enjoignent mutuellement l'endurance ” S 103

Siaka Gnessi 2nd C
Bp 284 Bobo Dsso

XXI E SIECLE : Pour être au rendez-vous ...

Tous les systèmes de pensées, de même que les regroupements de personnes préparent l'avènement du XXI^e à Siècle. Sans nul doute les musulmans y songent aussi.

En effet, il serait périlleux pour notre communauté de rester sans initiatives alors que le siècle qui se pointe à l'horizon se veut être celui des grands défis à relever. Aujourd'hui, plus que jamais, les musulmans n'ont aucun intérêt à se laisser confiner dans le seul domaine du culturel parce que les laïcs veulent à gérer jusqu'à leur vie. Les pages mouvementées de l'histoire de l'Islam constituent une source intarissable d'expériences dans laquelle les musulmans peuvent puiser de quoi répondre au rendez-vous du troisième millénaire.

Des souffrances du début de la révélation jusqu'au succès éclatant du Prophète (Saw) et de ses compagnons en Arabie Saoudite, des débats sur la succession jusqu'à l'affaiblissement total en passant par les différentes conquêtes et le succès en Europe, de l'engagement de l'Occident à barrer toute voie de nouvelle réussite à l'Islam à la prise de conscience des musulmans de leur situation, de la formation des premiers mouvements de la renaissance jusqu'aux contemporains qui souffrent de l'intolérance de leurs peuples, les musulmans ont mûri. Cette maturité acquise à force d'épreuves vécues, de difficultés endurées, d'efforts quelques fois vains consentis, notre communauté se doit de l'exploiter jalousement et avec minutie afin de franchir les frontières du troisième millénaire sans être obligé de se marginaliser et sans perdre son identité.

C'est pour cela qu'il faudrait que tous les musulmans à quelques niveau que ce soit opèrent un retour à la foi pure : la vraie foi purifiée des souillures de l'associationnisme, de l'égoïsme, de la haine, de la méchanceté, des scissions, de l'orgueil mais embellie par les vertus de reconnaissance, de courage, de bonté, de partage... Ce retour à l'Islam authentique qui ne peut que s'inspirer du Coran et de la tradition prophétique, auquel s'attellera le musulman du XXI^e siècle lui vaudra cette promesse de Dieu : " *Ceux qui ont la foi. Nous leur accorderons une issue à laquelle ils ne s'attendaient pas...* ". Aux savants musulmans, gardiens de la religion et héritiers légitimes des prophètes, il incombe de veiller à ce que dans notre marche vers l'avenir qui a toujours exigé un "retour aux sources" nous retrou-

vions comme l'a si bien dit le professeur Roger Garaudy " *le jaillissement d'esprit créateur de l'Islam des premiers âges, et, par là-même, l'exemple du Prophète (SAW) des premiers califes bien guidés, et des premiers grands jurisconsultes, à exercer notre jugement pour répondre aux problèmes de notre siècle* ". Et l'effort que nous ferons pour adapter la pensée de nos ancêtres (musulmans) aux réalités d'aujourd'hui et ce sur la base des textes authentiques nous évitera de sombrer non seulement dans la passivité, mais aussi de répondre avec vigueur aux prétentions de ceux qui saignent de vouloir tout changer au détriment de notre identité réelle.

Il faut ensuite plaider pour un système éducatif original taillé à la mesure de notre communauté et qui baigne dans la sève des valeurs humaines et investie de la délicate mission de servir d'exemple à un monde de plus en plus décadent. Un système prenant en compte en même temps l'instruction religieuse à tout âge et répondant aux besoins des individus conformément aux exigences de l'heure. Le système éducatif à envisager doit nécessairement produire des musulmans moralement irréprochables, intellectuellement nantis et pratiquement représentatifs dans tous les domaines d'activités pouvant contribuer au développement humain. Ses méthodes doivent se fonder sur les principes de la Oummah, de la concertation constante et tenir compte des réalités de chaque contrée dans laquelle vivent des musulmans soucieux de l'épanouissement de l'Islam. Quant aux moyens pour réaliser un tel projet, il suffit de commencer avec le peu dont dispose le monde musulman (Intellectuels, Associations, ONG, ...). Il s'agira enfin de pousser le niveau de

notre ouverture vis à vis des autres jusqu'au seuil du possible s'ils acceptent de jouer le jeu du dialogue franc que nous envisagerons. Les confessions non musulmanes demeureront pour nous des partenaires privilégiés au regard de l'unité de l'espèce adamique, pour la lutte contre les fléaux de l'heure et pour l'établissement d'une paix mondiale durable. Notre pourvoyeur commun ne dit-il pas " *si Dieu l'avait voulu, il aurait fait de vous une même communauté...* " S 5 V48. Et aussi " *ô vous les hommes ; Nous vous avons créés à partir d'un mâle et d'une femelle et nous avons fait de vous des peuples et des tribus afin que vous vous connaissiez entre vous...* " S 49 V13

Tout en apprenant des non musulmans ce qui nous manque, nous devons leur accorder leurs droits au nombre desquels ceux du voisinage très cher au Coran. Au stade actuel de leur chevauchée, les musulmans ont besoin d'être compris et tolérés par ceux qui peuvent partager autre que la foi avec eux. Dans ce même élan, nous inviterons les autres à découvrir les principes et les vertus de notre civilisation qui, sans doute peuvent éviter à l'humanité la déchéance totale vers laquelle elle marche déjà.

En somme, pour faire une bonne entrée dans le siècle prochain, les musulmans doivent s'unir dans l'action pour relever les grands défis au nombre desquelles figurent la pérennisation de la foi pure et sans ambiguïté, l'éducation des membres de la communauté et le maintien d'un dialogue constant avec les autres communautés humaines. Accusant un retard certain sur le plan technique et technologique, menacé autant que les autres de famine et de maladies incurables, soumis à l'hégémonie des grandes puissances militaires et diplomatiques, les hommes du sceau des prophètes n'auront pas du tout de repos au XXI^e siècle. Le plus urgent, c'est d'entrer avec notre foi et nos ambitions, encore que notre longue marche vers la réalisation totale de la meilleure des communautés nous le recommande. Incha'allah.

Fawzy Sogsey

Le développement embryonnaire dans le Coran

Les chercheurs de Keith L. Moore du Département d'anatomie de la Faculté de Médecine de l'université de Toronto au Canada, ont démontré avec lucidité les vérités scientifiques du Coran, notamment en embriologie.

Compte tenu de l'intérêt que revêt les conclusions de leurs travaux, nos frères de l'île de la Réunion ont bien voulu nous les faire vivre sur leur site internet "Fraternet". L'appel à son tour se propose dans ce numéro, de les partager avec ses lecteurs.

On trouve ici et là dans le Coran des énoncés faisant référence à la reproduction et au développement de l'être humain. Ce n'est que récemment que la signification scientifique de certains de ces versets a pu être appréciée pleinement. Le long délai dans l'interprétation juste de ces versets est dû principalement à des traductions et à des commentaires inexacts et à un manque de sensibilisation à la connaissance scientifique. L'intérêt pour les explications des versets du Coran n'est pas nouveau. Les gens avaient l'habitude d'interroger le Prophète Mohammed (S.A.W.) sur toute sortes de questions concernant la signification des versets faisant référence à la reproduction humaine. Les réponses du Prophète (S.A.W.) forment la base de la littérature sur les Hadith.

La version française des versets du Coran qui sont interprétés dans cet article est basée sur les traductions anglaises fournies par le Cheikh Abdul Majid Zendani, professeur d'Études Islamiques à l'Université Abdoulaziz, à Jeddah, en Arabie Saoudite.

" Il vous a créé, dans le ventre de vos mères, création après création, dans trois coiffes (voiles) de ténèbres. " Cet énoncé vient de la sourate 39. Nous ne savons pas quand est-ce qu'on a découvert que les êtres humains se développaient dans l'utérus (ventre), mais la première illustration connue d'un fœtus dans l'utérus fut dessinée par Léonard de Vinci, au 15ème siècle. Au 2ème siècle après J.C., Galien décrivit le placenta et les membranes du fœtus dans son livre *On the Formation of the Foetus*. Par conséquent, les médecins du 7ème siècle après J.C. savaient vraisemblablement que l'embryon humain se développait dans l'utérus. Il est invraisemblable qu'ils aient su qu'il se développait en stades, même si Aristote avait décrit les stades de développement de l'embryon d'un poussin au 4ème siècle avant J.C. la découverte de l'embryon humain se développant par stades n'a pas été discutée et illustrée avant le 15ème siècle. Ce n'est que lorsque le microscope fut découvert au 17ème siècle par Van Leeuwenhoek que des descriptions ont pu être faites des premiers stades de l'embryon du poussin. Les stades des embryons humains n'ont pas été décrits avant le 20ème siècle. Streeter (1941) a développé le premier système de stades qui est maintenant remplacé par un système plus précis, proposé par O'Rahilly (1972). " Les trois coiffes (voiles) de ténèbres " peuvent faire référence à (1) la paroi abdominale antérieure; (2) la paroi utérine; et (3) la membrane amniotique. Bien qu'il existe d'autres

interprétations de cet énoncé, celui présenté ici semble le plus logique du point de vue embryologique.

" Puis Nous l'avons consigné, goutte de sperme, dans un reposoir sûr. "

Cet énoncé vient de la sourate 23:13. La goutte ou noutfa a été interprétée comme le sperme ou spermatozoïde, mais une interprétation plus significative serait le zygote qui se divise pour former un blastocyste qui s'implante dans l'utérus (" lieu de repos "). Cette interprétation est supportée par un autre verset de Coran qui dit que " l'être humain est créé d'une goutte mélangée. " *Le zygote se forme par l'union d'un mélange du sperme et de l'ovule (" la goutte mélangée ")*.

" Puis nous avons transformé la goutte de sperme en une création qui s'accroche. "

Cet énoncé vient de la sourate 23:14. Le mot " alaca " fait référence à quelque chose qui s'accroche ou à une sangsue. C'est une description appropriée de l'embryon humain du 7ème au 24ème jour lorsqu'il s'accroche à l'endomètre de l'utérus, de la même façon qu'une sangsue s'accroche à la peau. Tout comme la sangsue tire le sang de l'hôte, l'embryon humain tire le sang de la région déciduale ou de l'endomètre d'une femme enceinte. Il est remarquable de voir comment l'embryon de 23-24 jours ressemble à une sangsue.

Une sangsue en haut et un embryon humain de 24 jours, en bas

Comme il n'y avait pas de microscope ou de lentilles disponibles au 7ème siècle, les médecins ne pouvaient pas savoir que l'embryon humain avait cette apparence de sangsue. Au début de la 4ème semaine, l'embryon est tout juste visible à l'œil nu parce qu'il est plus petit qu'un grain de blé.

" Puis de quelque chose qui s'accroche, Nous avons créé un morceau de chair mâché. "

Cet énoncé vient aussi de la sourate 24:14. Le mot arabe " moudghah " signifie " substance mâchée ou morceau de chair mâchée. Vers la fin de la 4ème semaine, l'embryon humain ressemble quelque peu à un morceau de chair mâchée. L'apparence mâchée est due aux somites qui ressemblent à des marques de dents. Les somites représentent les apparitions ou les régions organogénétiques des vertèbres. " *Puis du morceau de chair mâchée, Nous avons créé des os puis Nous avons revêtu de chair les os. "*

Cette suite de la sourate 23:14 indique qu'à partir du stade du morceau de chair mâchée, les os et les muscles se forment. Ceci concorde avec le développement embryologique. D'abord, les os se forment comme des modèles de cartilage et ensuite les muscles

(chair) se développent autour d'eux à partir du mésoderme somatique.

" Ensuite, Nous en avons produit une toute autre créature. "

La partie suivante de la sourate 23:14 implique que les os et les muscles résultent de la formation d'une autre créature. Ceci peut faire référence à un embryon humain qui se forme vers la fin de la 8ème semaine. A ce stade, il a des caractéristiques humaines distinctes et possède les régions organogénétiques de tous les organes et parties internes et externes. Après la 8ème semaine, l'embryon humain est appelé fœtus. Ceci peut être la nouvelle créature à laquelle fait référence le verset.

Le fœtus humain à six, huit et quatorze semaines

" Et Il vous a assigné l'ouïe et les yeux et le toucher et la compréhension. "

Cette partie de la sourate 32:9 indique que les sens particuliers de l'ouïe, de la vue et du toucher se développent dans cet ordre ce qui est tout à fait exact. Les régions organogénétiques des oreilles internes apparaissent avant le début des yeux, et le cerveau (côté de la compréhension) se différencie en dernier.

" Puis, d'un morceau de chair mâchée, formée aussi bien qu'informe. "

Cette partie de la sourate 22:5 semble indiquer que l'embryon est composé de tissus différenciés et non différenciés. Par exemple, lorsque les os du cartilage sont différenciés, le tissu embryonnaire conjonctif ou mésenchyme autour d'eux n'est pas différencié. Il se différencie plus tard en muscles et en ligaments liés aux os.

" Et Nous déposons dans les ventres ce que Nous voulons, jusqu'à un terme prévu. "

La partie suivante de la sourate 22:5 semble impliquer que Dieu détermine quel embryon restera dans l'utérus jusqu'au terme final. Il est bien connu que beaucoup d'embryons avortent au cours du premier mois du développement et qu'environ 30% des zygotes qui se forment se développent en fœtus qui survivent jusqu'à la naissance. Ce verset a aussi été interprété pour signifier que Dieu détermine si l'embryon se développera en garçon ou en fille.

L'interprétation des versets du Coran faisant référence au développement humain n'aurait pas été possible au 7ème siècle après J.C. ou même il y a tout juste 100 ans. Nous pouvons maintenant les interpréter parce que la science de l'embryologie moderne nous permet de mieux les comprendre. Il y a sans doute d'autres versets du Coran qui sont reliés au développement humain qui seront compris dans l'avenir, à mesure que nos connaissances augmentent.

Keith L. Moore, Ph.D., F.I.A.C.
Département d'anatomie, Faculté de médecine, Université de Toronto
Toronto, Ontario M5S 1A8, Canada
Par Barry ISSA DE ADOU
Source : " Fraternet " site internet des frères de l'île de la Réunion

Le monde a besoin de l'Islam

THEME d'une conférence animée par Roger Garaudy philosophe islamologue, écrivain, dans les années 91, publié dans le mensuel Nigérien de formation et d'information "iqra" novembre 91

"Pour ma part, la vocation de toute ma vie fut de rechercher le point où l'acte de création artistique, l'action politique et l'acte de foi ne font qu'un. J'ai trouvé en islam, une foi qui est en même temps une religion de la beauté et une morale de l'action" Roger Garaudy dans *pourquoi je suis Musulman et pour un islam du xx^e siècle* p:18

Le professeur ROGER GARAUDY est bien connu du milieu francophone. Il s'est illustré à travers ses nombreux ouvrages dont certains méritent d'être cités telle **BIOGRAPHIE du Xx^e siècle**, **testament philosophique de Roger Garaudy** et un poème **A CONTRE -NUIT**, l'épopée spirituelle de son aventure humaine. Il s'est manifesté à travers ses ouvrages à faire connaître à l'occident les richesses de l'islam en particulier celle qu'il détient comme alternative valable aux différents aspects de la vie individuelle et collective.

A travers le monde, l'homme présente le visage de l'islam et s'oppose farouchement aux systèmes occidentaux de dominer négativement le monde, et lance à qui veut l'entendre que **L'OCCIDENT EST UN ACCIDENT**. Les systèmes hégémoniques, du communisme au capitalisme en passant par d'autres encore, qui ont dominé tour à tour le monde, se sont retrouvés aux croisés des chemins agonisants et dont le résultat est la conduite de notre planète dans des tourments, où se sont installés au fil des temps l'individualisme, la haine du prochain, et le mépris des valeurs spirituelles et morales.

Dans ce brillant exposé l'auteur fustige les modèles dit occidentaux et montre à quel degré le monde a besoin de l'islam

L'islam comme seule alternative

L'islam est la seule alternative pour guérir le monde de son ignorance, de son obscurantisme aveugle et déshumanisant, qui ôte à l'homme sa dignité.

L'islam au moment de sa naissance a sauvé le monde d'une décadence générale et du chaos. Le Coran, en proclamant de la façon la plus intransigeante la transcendance de DIEU et en fondant sur elle un type nouveau de communauté, redonna à des millions d'hommes la conscience de leurs dimensions proprement humaines, c'est à dire divine, et l'âme d'une nouvelle vie collective.

Après avoir traîné son long boubou d'hypocrisie, durant cinq(5) siècles, le bilan du système occidental peut se résumer en trois(3) chiffres : en 1982, avec près de six cent milliards de dollars d'armement, l'équivalent de quatre tonnes d'explosifs est placé sur la tête de chaque habitant de la planète, et les ressources les richesses sont réparties de telle manière que la même année, cinquante(50) millions d'êtres humains sont morts de famine et de malnutrition dans ce qu'il est convenu d'appeler le "tiers-monde".

L'économie mondiale est dominée par la naissance, c'est-à-dire par l'aveugle désir, de produire de plus en plus, et de plus en plus vite n'importe quoi, utile,

inutile, nuisible, et même mortel.

Au niveau de la politique, les rapports sociaux intérieurs et extérieurs sont dominés par la violence, c'est-à-dire par l'effondrement des intérêts, et la volonté de puissance des nations.

Au niveau de la foi, une perte de la transcendance, c'est-à-dire de la dimension proprement humaine de l'homme, de sa possibilité de rupture avec l'ordre ou le désordre existant et leurs dérivés

Dans aucune autre civilisation que la civilisation occidentale actuelle, nous n'avons ignoré de manière aussi totale la question du sens de notre vie et de notre mort. Quatre principes peuvent retenir notre attention.

- D'abord la séparation de la science et de la sagesse, c'est-à-dire la séparation des moyens et des fins

- La réduction de toute réalité au concept et à la mesure, excluant la beauté, l'amour, la foi, le sens

- L'individualisme, faisant des individus ou des groupes le centre, et la mesure de toute chose de tout ordre, en équilibre provisoire entre leurs convoitises concurrentes.

- Et enfin la négation de la transcendance, c'est-à-dire de la possibilité même de s'arracher à ces dérivés, la suffisance par rapport aux déterminismes d'un développement extrêmement quantitatif, excluant la création, la liberté et l'espérance

L'islam comme solution aux problèmes du monde

Dans cette crise des finalités ou plutôt dans cette absence des finalités humaines et divines, l'islam peut offrir au monde ce dont il manque et dont le manque le fait mourir : le sens de la vie.

L'islam est la religion de l'unité, c'est à dire la religion du sens et de la beauté.

Le Coran nous enseigne à considérer l'univers et l'humanité comme un tout à l'intérieur duquel le drame auquel l'homme participe prend un sens.

Alors que l'oubli de Dieu fait de nous des êtres périphériques, soumis à des nécessités et des hasards externes ; le souvenir de Dieu dans la prière nous fait prendre conscience de notre centre et de notre source qui est la source de toute l'existence. Le Coran nous apprend à voir en chaque chose et en chaque événement un signe de Dieu, le symbole d'une réalité plus haute de l'ordre unique de la nature, de la société et de nous-même. La norme de la religion primordiale est celle de l'harmonie et de l'unité émanant de Dieu et retournant à Lui.

Dans le monde tout est soumis à la volonté de Dieu, une pierre dans sa chute, une plante dans sa croissance, un animal dans ses instincts. L'homme seul peut désobéir.

Il devient donc musulman par un acte libre, par un choix, en se souvenant de l'ordre premier, celui de l'unité et de la totalité qui donne un sens à sa vie. Il est pleinement responsable de son destin puisqu'il a la possibilité de refuser ou de se soumettre à la volonté de Dieu.

La prière comme mouvement vers Dieu

La réponse de l'homme au don de la révélation c'est la prière ; au mouvement de Dieu vers l'homme répond le mouvement de l'homme vers Dieu, comme de la deuxième partie de la Chahada à la première.

Les rythmes de la prière accordée au lever et coucher des astres, insèrent l'homme dans l'ordre cosmique, et les gestes mêmes de la prière récapitulent en l'homme les mouvements fondamentaux de tous les niveaux de l'existence. L'homme qui prie se met debout comme les montagnes et les arbres ; il se pros-

terne se redresse comme les étoiles se couchent et se relèvent, il s'incline comme les branches du palmier ou comme les êtres animés se penchent vers la terre et courbent vers la source de leur vie, leur tête.

La prière ne lie pas seulement l'homme avec la nature et le cosmos, mais avec l'humanité entière ; les qiblas de toutes les mosquées du monde forment tout autour de la terre des cercles concentriques symbolisant l'unité suprême, et les heures de prière changeant avec les longitudes, font qu'en chaque moment un front se dresse et un autre se prosterne en une immense houle d'adoration qui déferle sans cesse autour de la terre. Les occidentaux n'obéissent qu'aux seuls instincts qui ne diffèrent de ceux des animaux et communs aux hommes : Se nourrir, se vêtir, se protéger, se défendre ou attaquer.

L'islam ne lie pas la science, la technique, la politique à un solide indivisible, ni la foi à l'économie, mais au

contraire les unis en un tout indissoluble, en relativisant tout avoir, tout pouvoir et tout savoir par référence au Dieu Un et ABSOLU. Dieu seul possède et Dieu seul commande.

Dieu seul possède, c'est à dire que la gérance des biens de la terre est une fonction sociale. L'usage de la propriété est toujours subordonné à des fins plus hautes que l'individu et son intérêt privé ; tel est l'antithèse entre l'individualisme et la communauté.

Dieu seul commande. Cela exclut aussi bien les monarchies de droit divin du type de celle de Louis XIV par exemple, faisant en occident de lui un lieutenant de DIEU sur terre ou pharaon le maudit. Le cri de la foi musulmane "**allahou Akbar**" (DIEU EST GRAND) relativise tout pouvoir, tout savoir et tout avoir. Ce cri est celui de la liberté véritable, parce qu'il est l'affirmation de la dimension transcendante de l'homme, de son pouvoir permanent de rompre avec les déterminismes de sa nature, de son passé, de

ses instincts, de ses coutumes, sa possibilité de les transcender.

Au regard de ce pourrissement de l'histoire et de ses hommes, ce que le père Theillard de Chardin a appelé "*capotage de l'évolution*", l'islam doit être considéré et respecté si l'humanité veut vraiment un lendemain meilleur ; un lendemain voulu par Dieu. Ce monde et son contenu est un dépôt divin et Il (Allah) demandera compte à tout un chacun de son usage.

" Nous avons certes proposé le dépôt au ciel, à la terre, aux montagnes. Tous refusèrent de l'assumer et en furent effrayés. Seul l'homme s'en chargea, mais il est injuste et ignorant " Sourate 33, verset 72

Que Dieu fasse que nous soyons ses humbles serviteurs ?

Amine

*Compte rendu de conférence
fait par BARRY ISSA de A.*

*Source : N° 10 Bimensuel Nigérien
de formation et d'informations nov. 91*

Trois conditions pour accéder à la vérité éternelle

Croire en Dieu fait partie de la nature de l'homme, mais se convaincre de Son unicité et respecter Ses injonctions est une grâce supplémentaire. Dans le temps et dans l'espace, les gens se sont succédés et côtoyés dans la foi : certains ont brillé sans atteindre le sommet de la spiritualité qui est l'ambition de tout homme sur terre ; d'autres l'ont pourtant atteint. Ce sont ces derniers qui selon le Coran sont les plus nobles aux yeux de Dieu. Ils méritent cette noblesse parce qu'ils ont découvert la vérité éternelle qui leur confère une connaissance sans faille de Dieu et leur assure son adoration en vérité. Cette vérité, ils l'ont atteinte pour avoir réussi eux-mêmes trois choses qui constituent les conditions essentielles pour y parvenir ; la science ; la piété et la méditation.

La Science

La première révélation " Lis " nous donne une idée claire de la place qu'occupe la science dans la formation du croyant.

La science, aussi bien celle reçue des livres révélés que celle acquise par l'esprit humain, s'avère être la première étape de la démarche menant vers la vérité éternelle.

Dieu recommande au Prophète de lire au nom de son Seigneur. Donc, notre recherche de la science, quelle soit religieuse ou séculaire doit viser inconditionnellement la satisfaction de Dieu. C'est à ce titre que le savoir est profitable. C'est à ce titre que les savants méritent les multiples faveurs et considérations qu'Allah

leur réserve dans le Coran. En effet, Dieu dit : " Seuls craignent Dieu, de tous les esclaves, les savants " Coran 35/ 28 " Dieu élèvera de plusieurs degrés ceux d'entre vous qui auront cru et qui auront reçu le savoir " Coran 58/11

La piété

La deuxième condition est la piété qui est résumé dans le verset 172/ S 2 " la piété ne consiste pas à tourner la face vers l'Orient ou l'Occident. L'homme bon est celui qui croit en Dieu, au jour dernier, aux anges, aux livres et aux prophètes. Celui qui pour l'amour de Dieu donne de son bien à ses proches, aux orphelins, aux pauvres, au voyageur, aux mendiants et pour le rachat des captifs. Celui qui s'acquitte de la prière; celui qui fait l'aumône, ceux qui remplissent leurs engagements; ceux qui sont patients dans l'adversité, le malheur et au moment du danger. Voilà ceux qui sont justes ! Voilà ceux qui craignent Dieu ". Voilà donc la piété grandement conditionnée par la connaissance du monde et de la religion, donc de la science; voici la piété, étape incontournable sans laquelle la véritable, démarche spirituelle, est impossible. Mais la science et la piété seules ne suffisent pas pour atteindre la vérité éternelle ; la première ne se préoccupant uniquement que de classer et analyser les données sensorielles, la seconde n'étant qu'une étape. D'où la nécessité de la méditation pour parfaire le chemin.

La méditation

La méditation, qui est une remontée de l'esprit vers les choses abstraites et la synthèse de toutes les connaissances acquises est la troisième condition requise pour accéder à la vérité éternelle. Le Coran à maintes reprises invite les gens à penser et à réfléchir sur la création de la terre, l'alternance de la nuit et du jour, l'élévation du ciel, la disposition des montagnes etc... et il conclut très souvent que ce sont des signes pour ce qui ont le cerveau, pour ceux qui réfléchissent et ceux qui espèrent.

La méditation dont il s'agit est une réflexion profonde sur la grandeur de Dieu exalté-soit-Il et de tout ce qu'Il a créé. Sur le caractère éphémère de ce bas monde, sur les frayeurs que nous réserve la vie ultime ainsi que tout ce qui s'y attache, sur la maîtrise de notre nature bestiale, sur son éducation et sur sa contrainte à suivre le droit chemin.

Quand ses trois conditions sont remplies, on a de fortes chances d'accéder au vrai. Celui qui a la parfaite connaissance de la religion et du monde, qui fait preuve de piété dans ses actes religieux et mondains, qui médite dans l'espoir de voir le visage d'Allah, a franchi les plus grandes étapes du chemin menant vers la demeure des âmes apaisées.

Mais, de même que nul n'accédera au Paradis que par la grâce de d'Allah, de même on n'acquiert la véritable foi que par la Miséricorde divine : "*Dieu accorde la foi à qui IL veut*".

Fawzy Sog-Sey

Les raisons à posteriori de l'interdiction de l'intérêt

Chose promise, chose due. Nous vous proposons la suite de la réflexion du frère Moussa DIAKITE sur la problématique de l'intérêt bancaire et le profit dans l'Islam.

12 - La fixation ex-ante de la rémunération et du rendement de l'intérêt alors que la finalité de l'opération n'est pas garantie donne plus d'avantages certains au prêteur et laisse peser tous les risques de l'opération sur le seul emprunteur. Bien sûr, il y a le cas où l'intérêt est fixé ex-post (cas du prêt lié au taux de Libor) et même dans ce cas, il demeure illicite. L'intérêt est injuste parce qu'il correspond à une rémunération garantie du prêteur, alors que les risques sont totalement assumés par l'emprunteur. Le prêt entraînant la participation du prêteur aux gains comme au risque est licite. Il s'agit d'une véritable association où chaque partie participe selon ses moyens.

13 - Le critère de transparence est presque absolu et toujours présent dans toutes les opérations commerciales, bancaires et financières en Islam comme du reste dans tout acte du croyant et de l'Etat islamique (Pas de raison d'Etat en Islam).

Ce critère exige que l'objet de la transaction soit licite excluant toute opération contraire à la vertu. Ainsi, les transactions portant sur la drogue, l'alcool, la viande de porc, les jeux de hasard, la prostitution, la spéculation qu'elle soit, etc. sont interdites et le financier qu'il soit une banque, une société ou un individu n'a pas le droit de financer ces opérations et d'autres du même genre. De même les transactions ayant pour objet de faire le mal (vente d'armes bactériologiques, le napalm, le poison etc.) sont aussi prohibées. La transparence est un critère déterminant de toute transaction publique ou privée. Le prêteur à intérêt dans le système bancaire classique se désintéresse totalement de l'utilisation de son argent pourvu que son profit sous forme d'intérêt soit garanti et payé.

14 - Le crédit avec intérêt n'attache donc aucune importance à l'objet du crédit

alors que le crédit islamique sans intérêt n'est accordé que si l'objet du prêt est licite, c'est à dire, autorisé par la Sharia en tenant compte des règles éthiques découlant du Coran et de la Sunna.

15 - Le crédit classique profane transfère l'argent au compte de l'emprunteur et ne s'occupe plus de l'utilisation que ce dernier fera de cet argent. Au contraire, le crédit islamique est obligé de gérer l'objet du crédit solidairement avec l'emprunteur.

16 - L'intérêt sous la forme d'un revenu additionnel monétaire ou autre est interdit. Certains islamologues occidentaux soutiennent que l'intérêt représente en réalité le profit tiré du commerce des capitaux (prêtés ou placés). Etant donné que le commerce est autorisé par la Shari'ah, ils en déduisent que l'intérêt est donc licite dans ce cas. C'est la raison pour laquelle, Dieu a pris soin dans le Coran de répondre aux arabes anté-islamiques par le verset 275 de la Sourate II (la Génisse) : " ...Il en sera ainsi parce qu'ils disent : " le commerce est semblable à l'intérêt " Mais Dieu a rendu licite le commerce et Il a interdit l'intérêt ".

17 - Par ailleurs, certains soutiennent qu'il est normal que l'argent prêté ou placé rapporte au même titre qu'une marchandise louée qui permet d'obtenir un bénéfice commercial. La vente et l'achat constituent des opérations commerciales classiques parfaitement admises par la Shari'ah. Elles doivent se solder en principe par un profit appelé bénéfice, considéré comme licite. On ne saurait inférer de cet acte commercial pour considérer le prêt à intérêt comme un acte commercial. En effet, il n'y a aucun rapport d'équité, aucune équivalence entre le taux d'intérêt que reçoit le prêteur d'argent (crédit ou placement) et le coût du risque d'une part, et d'autre part, le bénéfice qu'il perd du fait du non investissement de son argent. Ce risque et le manque à gagner du non investissement sont simplement probables. Et même si ce risque du capital placé ou prêté et cette perte du bénéfice d'investissement possible venaient à se réaliser,

leur montant respectifs reste inconnu a priori.

Dans une opération commerciale, il y a échange de produit contre de l'argent moyennant un bénéfice convenu d'accord parties. Les risques, s'ils existent, sont en principe connus et acceptés. La notion de produit commercial ne saurait être donnée à l'argent qu'on ne peut pas acheter selon la Shari'ah. Dès lors, on invoque le cas de la vente à crédit qui est une opération licite n'incluant pas l'intérêt. La vente à crédit tient compte du temps puisqu'elle est autorisée par le Coran et explicitée par la Sunna. En effet, Dieu dit dans le Coran : " Ô vous les croyants ! Quand vous vous endettez par un prêt à échéance déterminée, écrivez-le " (Sourate II Verset 281)

De ce verset, on relève les critères de dette, de terme échu, donc de temps et de contrat écrit. Le reproche fait à la Shari'ah de ne pas tenir compte de la notion de temps ne tient pas, car l'homme, musulman ou non, dans le cas du commerce, préfère le présent au futur, le règlement au comptant au paiement différé. Par ailleurs, un hadice rapporté par Boukari et Mouslim précise : " Le Messenger de Dieu (BSDL) est arrivé à Médine à un moment où les gens achetaient les fruits sur une et deux années. Il a dit : " Celui qui avance l'argent doit le faire pour une mesure déterminée, un poids déterminé, à une échéance déterminée " "

Ainsi, la vente à crédit en étant licite ne doit pas cependant comporter le paiement d'un intérêt quelconque. On peut distinguer deux cas :

- la vente à crédit où l'acheteur possède les fonds nécessaires et les verse aux échéances convenues pour payer le prix convenu ;

- la vente à crédit où l'acheteur s'adresse à une personne morale (Banque, société, etc.) ou à une personne physique qui verse les fonds en une seule fois au vendeur de l'objet du crédit devenant ainsi à son tour vendeur. Dans ce cas, la banque remet l'objet à l'acheteur-emprunteur en récupérant son argent augmenté de la marge bénéficiaire sur une période convenue avec l'acheteur.

Dans les deux cas, le prix, majoré du bénéfice convenu, doit être fixé définitivement à l'avance sans tenir compte de la valeur au comptant de la marchandise et de la rémunération du crédit. Et ce bénéfice doit être proportionnel à l'effort fourni. Il en résulte que la rémunération ex-ante du crédit est interdite par la shari'ah. Le bénéfice doit être calculé pour tenir compte de la valeur du temps.

18 - Le crédit classique profane est basé sur l'intérêt dont le taux est fonction du montant et de la durée du crédit. En revanche, le crédit bancaire islamique écarte l'intérêt et retient uniquement le bénéfice négocié à partir du prix d'achat de l'objet du prêt.

Il existe d'autres raisons tout aussi valables pour justifier l'interdiction de l'intérêt.

19 - Non paiement d'un crédit et établissement d'un moratoire :

Le recouvrement du principal et des intérêts dans le cas du crédit classique profane est poursuivi par tous les moyens de droit, quelle que soit la situation du débiteur et les raisons de son retard pour le remboursement. A propos du risque lié au non paiement d'une dette, il convient de rappeler brièvement les prescriptions de la Shari'ah qui on paru contradictoires à certains occidentaux. En effet, lorsque la défaillance n'est pas le fait d'un emprunteur, telle qu'une chute importante des prix ou une mévente des produits, le financier (banque ou individu) doit s'armer de patience et attendre que le client retrouve une situation financière normale. En acceptant un tel retard, le financier ne saurait réclamer un dédommagement (intérêt de retard) pour retard de paiement. La Shari'a interdit que le moratoire et l'échelonnement de la dette donnent lieu à un paiement d'intérêt ou à une compensation autre.

Tout intérêt ou avantage quelconque en tenant lieu est prohibé.

En faveur des endettés Dieu dit dans le Coran : " Si votre débiteur se trouve dans la gêne, attendez qu'il soit dans l'aisance pour vous rembourser. Mais si vous renoncez à votre créance, cela vaudrait mieux pour vous si vous le saviez ". II/280

Il résulte de ce verset que lorsque le débiteur ne peut pas payer, le fait de renoncer à une dette, constitue un acte surrogatoire de bienfaisance particuliè-

rement recommandé. C'est un acte de charité de grande portée morale instituée par Dieu lui-même.

En revanche si le débiteur est de mauvaise foi et se refuse à honorer son engagement, le créancier est parfaitement fondé à user de toutes les voies de droit pour récupérer son dû. A cet égard, Dieu dit dans le Coran :

- " ...Respectez l'engagement pris. Qui en sera interrogé au sujet de l'engagement " Sourate XVIII/34

- " ...Qui veillent à la sauvegarde des dépôts à eux confiés et honorent leurs engagements " Sourate XXIII/8

- " ...Et ceux qui gardent les dépôts à eux confiés et respectent scrupuleusement leurs engagements " Sourate LXX/32

Et le prophète Mouhammad (BSDL) a dit au sujet des engagements pris :

- " Les musulmans sont tenus par les conditions qu'ils font "

- " Dieu vous interdit de refuser de payer ce que vous devez, de demander ce qui vous est dû. Dieu réprouve les commérages, les demandes et questions indiscrettes et le gaspillage des biens. "

- " L'homme solvable qui tarde à s'acquitter commet une iniquité "

- " Le retard de celui qui est solvable autorise son châtement et les paroles blessantes pour son honneur "

A suivre Incha'Allah

Communiqué

L'Appel informe ses aimables lecteurs de la suspension des annonces (de mariage, baptême, décès etc.). Toutefois, pour ceux qui souhaitent faire une annonce, ils pourront prendre contact avec le journal pour s'informer des conditions. Une page des annonces sera ouverte à cet effet.

Séminaire sur le thème : "Jeunesse et sexualité" à Tanghin.

Le 25 Mars dernier, la Jeunesse Etudiante Catholique (JEC) à organisé au Centre Jean Paul II à Tanghin, un séminaire sur le thème : " Jeunesse et sexualité ". Invités à prendre la parole, les frères de l'Association des Elèves et Etudiants Musulmans au Burkina ont livré un message dont nous vous donnons la substance.

Le phénomène de la sexualité ne serait pas aussi criard de nos jours si nous prenions le courage d'appliquer les enseignements religieux ; l'évangile et le Coran en donnent des remèdes efficaces.

Jésus fils de Marie nous dit : " Il vous a été dit de ne pas commettre l'adultère ; mais moi je vous dis : quiconque regarde la femme d'autrui avec convoitise a déjà commis l'adultère ". Matthieu 5/27

Au chapitre 17 verset 32, le Coran dit : " Eloignez-vous de la fornication car c'est une turpitude ". Et pour s'en éloigner, il faut en éviter les préambules. Ses préambules sont le regard, le sourire, la salutation, la parole, le rendez-vous, le baiser par lequel le drame commence.

Pour ce faire, l'Islam a recommandé un habillement décent pour les filles ; cet enseignement qui n'est d'ailleurs pas loin de l'idée que Paul a voulu exprimer dans son premier épître à Thimothee : " De même que la femme ne se pare pas de perles, de tresses d'or, de toilette somptueuse " 1 Th 2/9. Pourtant Dieu seul sait combien de temps nos sœurs passent dans les douches, devant la glaces, dans les salons de coiffure. Certes, il est bien de se faire belle mais ayons le courage d'en mesurer les conséquences. Ce verset est bien illustré par la représentation que les Catholiques font de la vierge. Si l'exemple de la vierge pouvait être suivi.

Domage que le ver soit déjà dans le fruit. Pour se préserver, il faut certes des préservatifs, mais quel type de préservatifs ? Le préservatif le plus sur c'est la vrai évangile du Christ, c'est à dire la parole d'Allah. Le vrai préservatif, c'est celui qui préserve l'esprit.

Omar Sanfo

BONNES PAROLES, PAROLES CHOISIES

Versets du Coran contre l'injustice.

" Nous avons fait périr les habitants de ces cités quand ils eurent été injustes et avons fait promesse de les faire disparaître " S 18 / V 59

" Nous avons certes envoyé nos apôtres avec les preuves, et fait descendre avec eux l'écriture et la balance afin que les hommes pratiquent l'équité " S 57 / V 25

" Ô vous qui croyez ! Tenez-vous droits devant Dieu en témoins de l'équité ! Que la haine pour un peuple impie ne vous porte point à n'être pas juste ! C'est l'acte le plus proche de la piété " S 45 / V 8

" Dieu vous ordonne de rendre les dépôts à leurs ayants droit et quand vous jugez entre les hommes, de juger avec équité... " S 4 / V 58

II - Dires du Prophète (S.A.W) à propos de l'équité envers les enfants

" Soyez équitables et justes dans les dons que vous faites à vos enfants si vous voulez qu'ils vous montrent la même affection... "

" Craignez Dieu, et soyez équitables envers vos enfants comme

vous même aspirez à ce qu'ils vous marquent tous de l'affection... "

III - Ils ont dit

" Baisse sur eux l'aile de la protection, sois doux et bienveillant envers eux et sois équitable dans le temps d'audience que tu leur accordes et le regard que tu leur portes afin que les grands désespèrent de trouver en toi un soutien à leur penchant despotique, et que les faibles ne perdent espoir en ton équité et en ta justice " Le Calife Ali ® à son Gouverneur d'Egypte.

" Quand la justice s'instaure dans l'âme ; elle inonde de lumière toutes les forces de psyché, car toutes les qualités louables et les vertus humaines naissent de la justice, elle est celle qui confère à la personne la capacité de réaliser dans leur meilleure forme ses actions propres. Cela est le bonheur par excellence, et ce qui rapproche le plus du créateur ". Platon, philosophe grec.

Une sélection de Fawzy.

LES PHARMACIES DE GARDES

MAI

Du 02 au 09 Mai 1998 : Aéroport-Amitié-Dunia-Keneya-Wend Denda-Béthania-Ecoles-Sédé.S-Rivage-Concorde-Circulaire-Gare-Sotisse

Du 09 au 16 Mai 1998 : Avenir-Centre-Goulmou-Indépendance-Kaboré-Maré-Nouvelle-Saint Lazare-Wend Lamita-Siloé

Du 16 au 23 Mai 1998 : AR-Rahma-Benkadi-Héera-Paix-Faso-Espoir-Liberté-Progrès-Talba-Poste-Meteba.

Du 23 au 30 Mai 1998 : Cathédrale-Fraternité-Kamin-Naaba Koom-Savane-Jeunesse-Sacré coeur-Sahel-Sud-Terranga-Yennenga-Providence

JUIN

Du 30 Mai au 06 Juin 1998 : Carrefour-Hôpital-Tibo-Wend-Kuuni-Diawara-Kadiogo-Saint Julien-Vidal-Manegda-Signoghin-Yobi-Maignon.

Du 06 au 13 Juin 1998 : Aéroport-Amitié-Dunia-Keneya-Wend Denda-Béthania-Ecoles-Sédé.S-Rivage-Concorde-Circulaire-Gare-Sotisse

Du 13 au 20 Juin 1998 : Avenir-Centre-Goulmou-Indépendance-Kaboré-Maré-Nouvelle-Saint Lazare-Wend Lamita-Siloé

Du 20 au 27 Juin 1998 : AR-Rahma-Benkadi-Héera-Paix-Faso-Espoir-Liberté-Progrès-Talba-Poste-Meteba.

Du 27 Juin au 04 Juillet 1998 : Cathédrale-Fraternité-Kamin-Naaba Koom-Savane-Jeunesse-Sacré coeur-Sahel-Sud-Terranga-Yennenga-Providence

Communiqué

Opération 1 000 F CFA.

En vue d'amener les membres à participer au financement de ses activités, le Bureau Exécutif National du CERFI, a initié une opération de contribution dénommée opération mille (1000) francs. Les fiches de contribution sont déjà en circulation dans les différentes sections. Le BEN prie tous les frères et sœurs de bien vouloir s'associer à cette opération dont la réussite dépendra de la volonté de chaque militant à soutenir les actions de l'association avec ses bien et des son engagement pour la cause de l'Islam.

Les contributions sont reçues au niveau des bureaux de secteurs de sections ou directement par le bureau exécutif National.

Le président
El Hadj Mamadou Drabo

COMPLEXE MULTI - PRODUITS

FAST-FOOD COMPLEXE-MULTI-PRODUITS

Enfin un restaurant Hallal

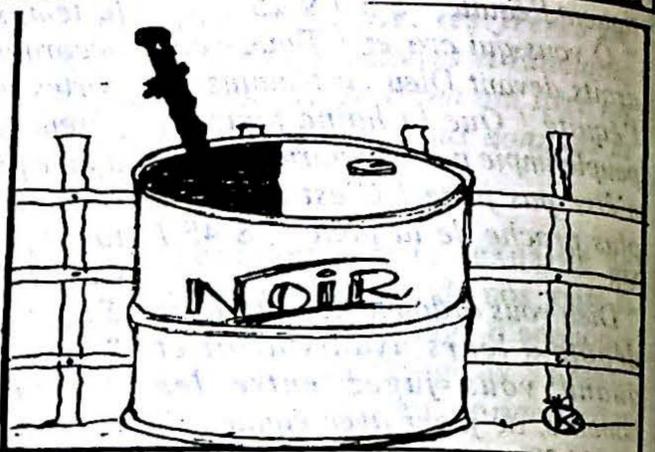
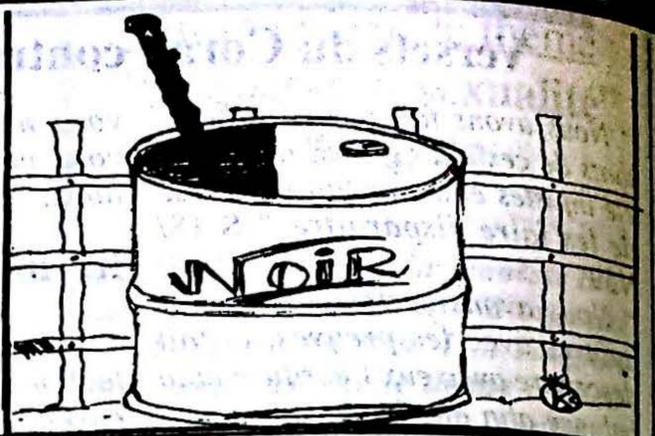
Frère et Sœurs en Islam.

Vous avez envie de prendre un Sandwich, de boire une boisson fraîche ou d'inviter des amis à déjeuner ou dîner dans un endroit où vous êtes sûr de ne pas tomber dans l'interdit. Eh bien vous disposez désormais d'une adresse à cet effet. Le Fast Food du Complexe Multi-Produits est prêt à vous accueillir dans son cadre hygiénique sise immeuble carreaux bleu blancs Avenue du Dr. Kwamé N'Kruma.

Ouvert du Lundi au Samedi de 7 h à 24 h
Le dimanche de 9 h à 12 h et de 18 h à 24 h
Appelez-nous au 31 79 92

Bonne arrivée et bon appétit.

LES 5 DIFFERENCES



Solutions

1- Bois dans la barrique 2- Bois à droite de la barrique 3 - Barrique en bas 4- Noir 5 - Bois du milieu à gauche.

Solution des jeux précédents

Mot caché N° 020 : CYBERESPACE

Mots croisés N°020

Croisement N° 007

	1	2	3	4	5
I	F	E	M	M	E
II	A	T	O	U	T
III	C	U	L	T	E
IV	H	I	L	E	
V	E		E	R	G

C	A	J	B					
C	O	M	P	L	E	T	I	F
U	O	U	C					
A	V	A	L	A	N	C	H	E
R	L	E	O					
M	I	R	O	I	T	A	N	T
R	N	S	S					

Sharif Souley

Mot caché N°021

"Os"

Mot de 9 lettres

Acromion, Apophyse, Calcaneum, Carpe, Clavicule, Côte, Maxillaire, Métacarpe, Métatarse, Omoplate, Sternum, Trochlée, Tibia, Tarse.

S	M	E	T	A	T	A	R	S	E
Q	E	E	L	H	C	O	R	T	R
N	A	P	O	P	H	Y	S	E	I
O	T	A	R	S	E	A	A	R	A
I	E	P	R	A	C	U	I	N	L
M	E	L	E	R	C	E	B	U	L
O	T	T	U	T	E	A	I	M	I
R	O	M	O	P	L	A	T	E	X
C	L	A	V	I	C	U	L	E	A
A	C	A	L	C	A	N	E	U	M

Croisement N° 008

Complétez les mots avec les lettres suivantes

A - C - E - E - E - F - I - I - I - L - R - S

	P	O	E	A	
D		F	I	I	E
	R		F	L	E
B		L	S	E	S
	T		C	P	T
D		F	N	I	R
	R	S	E	R	

Mots croisés N°021

Horizontalement

1- Marque la postériorité 2- Sens la saveur 3- Habitant d'une lie 4 - Texte herbacée, textile et oléagineuse 5- Epoque d'où l'on commence à compter les années.

Verticalement

I- Qui a facilité de compréhension II- Rendre luisant et uni - III - Eroulement, faillite IV- Saison de chaleur V- Assemblée.

	1	2	3	4	5
I					
II					
III					
V					
V					

Bonnes notes

Voici l'histoire de quatre personnes nommées :
Tout le monde, Quelqu'un, N'importe qui et Personne.

Il y avait un travail important à faire et on demanda à **Tout le monde** de le faire.

Tout le monde était sûr que **Quelqu'un** le ferait. **N'importe qui** aurait pu le faire mais **Personne** ne le fit.

Quelqu'un se mit en colère parce que c'était le travail de **Tout le Monde**.

Tout le monde pensa que **N'importe qui** pouvait le faire, mais **Personne** ne se rendit compte que **Tout le monde** ne le ferait pas.

Finalement, **Tout le monde** blâma **Quelqu'un** alors que **Personne** n'avait fait ce que **N'importe qui** aurait pu faire.

Qui devait faire ce travail ?